



AUBERVILLIERS



Communiqué

Aubervilliers, le 6 juillet 2016

**Marwan Barghouti citoyen d'honneur de la ville d'Aubervilliers
Audience en appel le jeudi 7 juillet à 10h30 à la Cour administrative de Versailles**

En septembre dernier, la ville d'Aubervilliers avait fait appel de la décision du tribunal administratif de Montreuil d'annuler la délibération nommant le député palestinien Marwan Barghouti citoyen d'honneur de la ville.

Demain jeudi 7 juillet 2016, la décision sera examinée en appel lors d'une audience à 10h30 à la Cour administrative de Versailles.

En juin dernier, le tribunal de Montreuil avait rejeté le référé déposé par le Préfet de la Seine-Saint-Denis à l'encontre d'Azzedine Taïbi après que celui-ci ait affiché sur le fronton de l'hôtel de ville le portrait de Marwan Barghouti. Une décision saluée par la Municipalité, garante de la liberté d'expression et du refus de toute tentative de procès politique.

C'est au nom de ces mêmes principes et à l'exemple de plusieurs communes françaises, que la Municipalité souhaite nommer Marwan Barghouti, homme de dialogue et candidat au prix Nobel de la paix, citoyen d'honneur de la ville d'Aubervilliers.

La Municipalité